



Comité de jumelage de La Chapelle sur Erdre avec Bychawa (Pologne)

CONVOCAION à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Cher(e) Ami(e),

Nous vous invitons à participer à l'Assemblée Générale du Comité de Jumelage de la Chapelle sur Erdre avec Bychawa.
En cas d'impossibilité renvoyez le pouvoir ci-joint.

**Le VENDREDI 31 janvier 2020
à 19 h**

salle « Saint MICHEL »

La Chapelle-sur-Erdre

Ordre du jour :

- Rapport moral, rapport d'activités de 2019,
- Rapport financier 2019,
- Projets 2020 et budget prévisionnel,
- Conseil d'Administration : renouvellement du 1/3 sortant, appel à candidatures et élections,
- Questions diverses et propositions des Adhérents.

**Lors de cette assemblée, nous prendrons les adhésions au Comité :
10 € par personne, 5 € pour les étudiants et les demandeurs d'emploi
par chèque à l'ordre du **Comité de Jumelage****

Les personnes qui ne pourraient pas participer à l'Assemblée Générale trouveront ci-joint un bulletin d'adhésion qu'elles pourront remettre ou envoyer à Dominique MARTIN, (ou tout autre membre du Comité), nous leur retournerons par courrier leur carte d'adhérent.

Nota : La Gazeta sera disponible sous format papier à l'entrée de la salle.

Nous prendrons ensuite le verre de l'amitié et la galette.

Nous comptons sur votre présence,

Le CA présente à tous les adhérents ses meilleurs vœux pour une année 2020 pleine d'amitié, d'échanges et de solidarité entre nos villes jumelles.

SZCZĘŚLIWEGO NOWEGO ROKU !

Le président : Dominique Martin

Afin d'étoffer son équipe, le Conseil d'Administration serait heureux d'accueillir de nouveaux membres avec leurs idées et suggestions.

N'hésitez pas à proposer votre candidature (voir bulletin ci-dessous).

Pouvoir <i>Si adhésion double</i>		Appel à candidature <i>A renvoyer à Dominique Martin ou à remettre au début de l'Assemblée Générale</i>
<i>Je soussigné(e) :</i>	<i>Je soussigné(e) :</i>	<i>Je soussigné(e) :</i>
<i>Donne pouvoir à :</i>	<i>Donne pouvoir à :</i>	<i>Adresse :</i>
<i>Pour me représenter à l'Assemblée Générale du 31/01/20 (salle St Michel) du «Comité de Jumelage de la Chapelle-s/-Erdre avec Bychawa (Pologne)» et il (elle) peut y prendre en mon nom toutes les décisions qui s'imposent.</i>		<i>Adresse mail :</i>
<i>Bon pour pouvoir</i>	<i>Bon pour pouvoir</i>	<i>Téléphone :</i>
<i>Date :</i>	<i>Date :</i>	<i>Souhaite faire partie du Conseil d'Administration.</i>
<i>Signature :</i>	<i>Signature :</i>	<i>Date :</i>
		<i>Signature :</i>

COMITE DE JUMELAGE DE LA CHAPELLE-SUR-ERDRE AVEC BYCHAWA (POLOGNE)

BULLETIN D'ADHESION 2020

NOM

PRENOM, PRENOM si 2^{ème} personne.....

Adresse :

Adresse E-mail :

N° Tél. :

**Montant de l'adhésion 2020 : 10 € par personne, 5 € pour les étudiants (-25 ans) et les
demandeurs d'emploi**

Courrier à adresser à : **Mr Dominique Martin**

9, rue des Camélias

44 240 La Chapelle-sur-Erdre.

Tél. : 02.51.12.32.40 - E-mail : domichel.martin@free.fr